



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 5 octobre 2018
--

Etaient présents : Jean SOUBERBIELLE GRADA
José DA COSTA
Olivier JEGOUZO
Ginette NAUDY
Marie-Thérèse PERMASSE LABIE
Felix RULLIERE

Excusés : Jean-Claude BAGUET
Karine LETELLIER
Jean-François MAISON

Sur convocation du Président Jean SOUBERBIELLE GRADA, les administrateurs sont réunis au siège social selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Nouvel hébergement du site informatique de l'association
- 2 - Entretien de nos lotissements
- 3 - Adhésion au Service Public en ligne
- 4 - Questions diverses :
 - . Subvention allouée par la mairie
 - . Logo de l'association
 - . Communication sur les travaux du Conseil d'Administration
 - . Installation de la fibre optique

1 - HEBERGEMENT INFORMATIQUE

Jusqu'ici le site informatique de notre association est hébergé gratuitement chez HOSTINGER. L'hébergeur met à disposition des internautes les informations contenues dans le site de l'association. A la mi-octobre, HOSTINGER résiliera notre contrat. Les hébergements gratuits ne peuvent en effet être définitifs.

En conséquence, le Conseil d'Administration accepte la proposition de Félix RULLIERE d'opter pour l'hébergeur AMEN (Agence des MEdias Numériques) moyennant 42,90 € T.T.C. par an. En pratique, les personnes consulteront notre site de la façon suivante :

nom du site ⇒ <https://lilasjonq.fr/>
utilisateur ⇒ **assolilas**
code d'accès ⇒ communiqué aux adhérents.

2 - ENTRETIEN DE NOS LOTISSEMENTS

Jean SOUBERBIELLE GRADA a relancé par téléphone les services municipaux pour l'entretien des espaces verts, placettes et arbres plantés dans notre quartier. Aucune réponse n'ayant été apportée au courrier du 7 juillet dernier, un courrier spécifique sera adressé à la Direction de la Propreté Urbaine.

D'autre part, les résidents s'étonnent de ce que la végétation des trottoirs ne soit pas arrachée par les services municipaux. En fait, cela incombe aux riverains. Ils doivent entretenir leur partie de trottoir et de caniveau ; par exemple : désherber, nettoyer, dégager la neige...

Félix RULLIERE se charge de communiquer via internet la charte de la ville de Pau sur LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES PUBLICS qui répond notamment à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les collectivités territoriales.

Par contre, les services municipaux entretiennent les chaussées et trottoirs et il importe de leur signaler les trous pour assurer la sécurité des passants.

3 - ADHESION AU SERVICE PUBLIC EN LIGNE

Pour effectuer les démarches nécessaires auprès des collectivités territoriales (Préfecture, Mairie), l'Administration propose d'utiliser internet. Les requêtes sont réalisées plus rapidement et le traitement administratif facilité.

Vu le contexte de réduction des effectifs de fonctionnaires et l'attente au guichet, le Conseil d'Administration décide d'adhérer au Service-Public-Asso.fr et charge Ginette NAUDY de faire le nécessaire.

4 - QUESTIONS DIVERSES

- La **subvention** de 400 € accordée par la Mairie a été virée sur notre compte bancaire. Ce qui porte le solde du compte à 616,90 €.
- Il est convenu d'apposer systématiquement le **logo** sur tous les documents émis par l'association, à destination du public ou en interne.
- Les adhérents de l'association peuvent prendre connaissance des **travaux du Conseil d'Administration** en se connectant au site informatique. Ceux qui n'utilisent pas internet recevront désormais les procès-verbaux sous forme papier dans leurs boîtes à lettres.
- Le réseau de la **fibres optique** devrait être installé dans nos rues en 2019. La commercialisation des offres par les fournisseurs d'accès (Orange, SFR...) interviendra ensuite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



La diffusion de ce compte-rendu a été différée dans l'attente de la mise en place du site web de l'association chez l'hébergeur AMEN. Ce décalage permet de communiquer de façon fiable sur les nouvelles coordonnées du site.

Félix RULLIERE a mené à bien ce dossier complexe et le Conseil d'Administration l'en remercie.



Fait à Pau, le 9 novembre 2018

Le Président,

Jean SOUBERBIELLE GRADA